

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1359

présenté par
Mme Le Nabour, rapporteure

ARTICLE 8

I. – À la première phrase de l’alinéa 27, après la première occurrence du mot :

« durée »,

insérer le mot :

« totale ».

II. – En conséquence, à la première phrase de l’alinéa 28, après la première occurrence du mot :

« durée »,

insérer le mot :

« totale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.